

ASSOCIATION D'INFORMATION ET DE SOUTIEN FACE À LA DOULEUR

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE JEUDI, LE 2 JUIN 2016 À 19 H, AU PAVILLON DU PARC ROSAIRE-GAUTHIER, 700, RUE BÉGIN, VILLE DE SAGUENAY

Étaient présents

Mme Margot Asselin	Mme Denise Bourque	Mme Judith Gravel
M. Luc Basque	M. Fernand Brassard	Mme Louise Hamelin
M. Dominique Beaulieu	M. Roland Châteauneuf	M. Daniel Larouche
Mme Louise Bélanger	Mme Hélène Dufour	M. Yves Levasseur
Mme Lisette Boivin	Mme Martine Faguy	Mme Marie-Dominique Poirier
Mme Marie-Hélène Boivin	M. André Gauthier	Mme Louise Simard
Mme Diane Bouchard	M. Gilles Gauthier	Mme Johanne Thériault

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Constatation de la légalité de l'avis de convocation
4. Vérification des présences, du quorum et du droit de vote
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle
7. Rapport d'activités 2015-2016
8. Rapport et états financiers 2015-2016; prévisions budgétaires 2016-2017
9. Nomination d'un expert-comptable pour l'exercice 2016-2017 (rapport de mission d'examen)
10. Approbation des actes des administrateurs
11. Élection au conseil d'administration
 - 11.1. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
 - 11.2. Explication des rôles et fonctions des administrateurs
 - 11.3. Élection aux postes à combler
12. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Fernand Brassard, président du conseil d'administration de l'Association, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M. Fernand Brassard invite l'assemblée à désigner un président et un secrétaire d'assemblée. Sur proposition de M. Fernand Brassard, Mme Hélène Dufour est désignée présidente d'assemblée alors que Daniel Larouche agira à titre de secrétaire d'assemblée. **Adopté à l'unanimité.**

3. CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La présidente d'assemblée informe les membres des gestes posés pour convoquer l'Assemblée en temps utile. La publication de l'avis de convocation par la voie des journaux, par courrier ou par courriel auprès des membres ayant été faite dans les délais prévus aux règlements généraux (art. 11), les membres présents constatent la légalité de l'avis de convocation. Il est donc proposé par Mme Diane Bouchard, appuyée par M, Dominique Beaulieu, que l'assemblée soit déclarée régulièrement tenue. **Adopté à l'unanimité.**

4. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES, DU QUORUM ET DU DROIT DE VOTE

Mme Hélène Dufour constate le quorum, celui-ci étant constitué par le nombre de membres en règle présents (art. 14). **Adopté à l'unanimité.**

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Luc Basque, appuyée par Mme Johanne Thériault, l'ordre du jour est adopté tel que présenté. **Adopté à l'unanimité.**

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

À l'invitation de la présidente d'assemblée, Mme Marie-Dominique Poirier procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2015. Sur une proposition de Mme Judith Gravel, appuyée par Mme Lisette Boivin, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2015 est adopté tel quel, **à l'unanimité.**

7. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

Mme Hélène Dufour invite M. Daniel Larouche à présenter le rapport d'activités de l'Association pour l'exercice 2015-2016, ce rapport étant annexé à ce procès-verbal et en faisant partie. Il traite des dimensions suivantes :

- Services aux personnes aux prises avec la douleur
- Vie de l'Association
- Développement des services régionaux aux personnes touchées par la douleur
- Contributions bénévoles particulières
- Ressources financières et matérielles

Au terme de la présentation, une brève période d'échange a lieu avec les personnes présentes. L'assemblée prend acte du rapport présenté.

8. RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS 2015-2016; PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2017

Mme Marie-Dominique Poirier fait la présentation des états financiers au 31 mars 2016. Au chapitre des résultats, les charges pour l'exercice totalisent 28 096,00 \$ \$ contre des produits de

24 805,00 \$, d'où un manque à gagner de l'ordre de 3 291,00 \$. Compte tenu d'un solde disponible en début d'exercice de l'ordre de 12 885,00 \$, le solde à la fin d'exercice se situe à 9 594,00 \$.

Globalement, la situation budgétaire de l'Association apparaît saine. Selon la firme chargée du rapport de mission d'examen, les états financiers de l'Association apparaissent conformes aux normes comptables établies pour les organismes sans but lucratif. Mme Marie-Dominique Poirier souligne enfin que la préparation des états financiers a été gracieusement assumée par la firme de comptables agréés *Boivin, Darveau, Boily, CA*, et implique la contribution appréciée de M. Alain Darveau et de son équipe. L'adoption des états financiers déposés est proposée par M. Dominique Beaulieu et appuyée par Mme Judith Gravel. **Adopté à l'unanimité.**

Mme Louise Hamelin propose une motion de félicitations à M. Alain Darveau et à son équipe pour les services rendus. M. Yves Levasseur seconde cette motion, laquelle est **adoptée à l'unanimité**. Une lettre de remerciements lui sera transmise.

Pour l'information des membres, Mme Marie-Dominique Poirier présente des prévisions budgétaires pour l'exercice 2016-2017. De façon générale, les dépenses salariales connaîtront une légère croissance. Le coût des activités devrait s'accroître sensiblement en lien avec les projets de développement en cours, notamment l'implantation du Café mensuel au Lac-St-Jean, le Projet à l'Eau et la Semaine régionale de sensibilisation à la douleur.

9. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE POUR L'EXERCICE 2016-2017 (RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN)

Il est proposé par M. Dominique Beaulieu, appuyée par Mme Diane Bouchard, que la firme de comptables agréés *Boivin, Darveau, Boily, CA* soit mandatée pour préparer le rapport de mission d'examen de l'exercice financier 2016-2017. **Adopté à l'unanimité.**

10. APPROBATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS

Après explication par Mme Hélène Dufour du sens de ce geste et compte tenu des rapports et des informations présentés, il est proposé par Mme Judith Gravel, appuyée par M. Roland Châteauneuf, d'approuver les actes posés par le conseil d'administration de l'Association de soutien et d'information face à la douleur au cours de l'exercice 2015-2016. **Adopté à l'unanimité.**

11. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11.1. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'élection

Sur proposition dûment faite, M. Yves Levasseur et Mme Martine Faguy agiront respectivement comme président et secrétaire d'élection. **Adopté à l'unanimité.**

11.2. Explication des rôles et fonctions des administrateurs

M. Daniel Larouche présente aux membres présents les fonctions qui font l'objet de cette élection.

11.3. Élection aux postes à combler

M. Yves Levasseur indique les cinq (5) postes à combler, soit ceux occupés par Mme Louise Simard ainsi que par MM. Daniel Larouche, Fernand Brassard, Gilles Gauthier et Yannick Desgagné.

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidatures. Les noms suivants sont dûment proposés et appuyés : M. Fernand Brassard, M. Daniel Larouche, Mme Diane Gagné, Mme Marie-Hélène Boivin et M. Yves Levasseur. Les mises en candidatures sont fermées, personne d'autre n'étant proposé. Toutes les personnes proposées, sauf M. Yves Levasseur, acceptent d'être candidats. Le nombre de candidatures étant inférieur au nombre de postes à combler, Mme Marie-Hélène Boivin, M. Fernand Brassard, Mme Diane Gagné et M. Daniel Larouche sont élus par acclamation pour un mandat de deux (2) ans. Il reste un poste à combler au terme de l'élection.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 30. M. Fernand Brassard remercie les personnes présentes et les invite à partager ensemble une collation.

Fait à Ville de Saguenay, arrondissement Chicoutimi, ce 10 juin 2016.

Daniel Larouche, secrétaire d'assemblée